

Assistance juridique externe
Estelle Brun
DDT 68
Février 2019

Table des matières

Accusé réception recours gracieux + délais recours.....	1
Dérogation mineure à permis de construire.....	1

Accusé réception recours gracieux + délais recours

Comme suite à notre conversation téléphonique, ci-dessous quelques liens utiles :

articles L. 112-2 et suivants [CRPA](#) sur l'accusé de réception :

article R. 421-1 et suivants du [CJA sur les délais de recours](#) :

Dérogation mineure à permis de construire

Je pense que la configuration de la parcelle justifie une adaptation mineure ; la différence de 2 m (9 m au lieu de 7 sur limite) peut être qualifiée de mineure (28 %)

N'oubliez pas de motiver l'adaptation mineure dans l'arrêté :

[L. 152-3 CU](#)

[R. 424-5](#)